

Cabinet a approuvé les fonds nécessaires à la phase de définition d'un projet devant mener à l'acquisition de six nouvelles frégates de patrouille au début des années 80.

Le Canada participe aux négociations qui se déroulent à Vienne en vue de réductions mutuelles et équilibrées des forces. On admet généralement qu'il s'agit de négociations laborieuses, car elles touchent à des questions essentielles pour la sécurité de l'OTAN comme pour celle des pays du Pacte de Varsovie. Elles en sont à leur cinquième année et elles n'ont pas encore produit d'entente, en raison surtout de l'idée différente que se fait chaque partie de l'ampleur des forces militaires de part et d'autre. De même, les pourparlers entre les États-Unis et l'URSS sur la limitation des armes stratégiques ont peu progressé, bien que certains événements survenus en 1977 aient permis d'espérer des progrès pour 1978.

Les pays membres de l'OTAN continuent de subir à des degrés divers, les contre-coups d'une grave inflation et d'autres problèmes économiques. En raison de ces circonstances, on a accordé une attention particulière au problème du maintien de ressources adéquates en matière de défense face aux dures contraintes économiques que connaissent certains alliés. Les membres de l'Alliance, et entre autres le Canada, continuent de chercher à faire des économies grâce à une spécialisation croissante dans la mise au point, la production et l'acquisition de matériels militaires, afin d'éviter les doubles emplois coûteux.

L'adhésion du Canada à l'OTAN continue à jouer un rôle dans ses relations politiques, économiques et scientifiques et technologiques avec l'Europe, relations par lesquelles il cherche à équilibrer celles qu'il entretient avec les États-Unis. L'Alliance oblige le Canada et les États-Unis à s'intéresser sérieusement aux affaires européennes et constitue un exemple de l'interdépendance entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Elle offre également au Canada la possibilité de consulter 14 autres pays (dont huit des neuf pays membres de la Communauté économique européenne) de façon permanente ou périodique sur diverses questions d'ordre politique et militaire.

Coopération pour la défense de l'Amérique du Nord. L'appui du Canada à la sécurité collective ne se limite pas à son rôle au sein de l'OTAN. En vertu d'ententes permanentes avec les États-Unis concernant la défense commune des deux pays, il participe au réseau de surveillance de l'espace aérien et d'alerte, à la défense aérienne active, à la défense anti-sous-marine ainsi qu'à des mesures destinées à protéger la force de dissuasion des États-Unis.

3.6.2.7 Le Canada et les États-Unis

Pour le Canada, il n'existe pas de relations extérieures plus importantes que celles qu'il entretient avec les États-Unis. En raison de leur situation géographique et socio-économique, les deux pays se rencontrent fréquemment afin d'étudier divers aspects de leurs politiques et programmes gouvernementaux. En plus des consultations non officielles, il existe des comités officiels et techniques au sein desquels des représentants canadiens et américains discutent de questions bilatérales telles que la défense et l'environnement transfrontalier. Par exemple, la Commission mixte internationale, organisme indépendant, a été créée par les États-Unis et le Canada en vue de régulariser les débits des eaux limitrophes et de réduire la pollution de l'air et de l'eau dans les zones frontalières. Les deux pays collaborent depuis longtemps en matière de défense par l'entremise de la Commission permanente mixte pour la défense et de l'OTAN.

Le Canada et les États-Unis travaillent également ensemble sur des questions internationales au sein d'organismes multilatéraux tels que l'ONU, l'OCDE, le GATT, le FMI et d'autres dont les deux pays sont des membres actifs.

En matière de commerce, le Canada est le meilleur client des États-Unis et inversement; en 1977, le commerce entre les deux pays s'est chiffré aux environs de \$60 milliards. Le Canada vend aux États-Unis environ 70% de ses exportations et achète quelque 20% des exportations américaines.

3.6.2.8 Le Canada et les Antilles du Commonwealth

Le Canada entretient depuis longtemps des relations étroites avec les Antilles du Commonwealth. La phase actuelle remonte à la Conférence du Canada et des Antilles